

Roger ROBERT
6, rue des Sapins
44230 St.Sébastien sur Loire

le 5 Avril 1979

Monseigneur VILNET
Evêque de St.Dié.

Monseigneur,

J'ai été très heureux de recvoir votre lettre car elle me permet de vous apporter quelques précisions et de vous dire franchement, mais sans animosité, croyez-le bien, certaines choses qui ne peuvent être dites en réunion alors qu'elles ont pourtant leur importance dans le débat qui nous occupe.

Comme vous j'ai apprécié le climat dans lequel s'est terminée notre dernière rencontre avec cependant une "nuance". A la sortie j'ai dit à mes amis : "en écoutant le P. Bonfils et Soeur Cécile j'ai sentis combien nous étions "loin"... et pourtant je ne suis "parti" que depuis 6 ans..."

Je suis très à l'aise pour répondre sur les deux cas que vous soulevez

- Je vous rappelle d'abord ma lettre du 30-10-78. Je vous transmettais le C.R. de notre 1ère réunion pour que vous sachiez ce que nous avions diffusé et que les "bavures" inévitables au plan régional n'étaient pas notre fait.

Vous savez que nous sommes organisés par régions. Nos responsables ont une large autonomie pour agir. Nous avons un très grand souci de ne leur communiquer que des informations exactes mais nous ne leur demandons pas de nous soumettre tous leurs textes et toutes leurs initiatives. Nous savons qu'il y a des risques mais nous les assumons. Cela fait partie de la liberté et de la responsabilité. C'est par l'action que les gens sentent la nécessité de s'informer et de devenir compétents. Ceci suppose du temps... et des ratés. Il est assez étonnant qu'on nous reproche cette pédagogie tant vantée par ailleurs...

J'ajoute qu'il y a un peu plus d'un mois j'ai demandé à un correspondant régional de bien vouloir changer le texte qu'il envisageait de faire publier dans la presse

- les seuls chiffres qui existent depuis notre rencontre du 23 sont ceux que j'ai effectués. Je suis seul à les connaître et à les posséder en attente du texte de Mr. Morosolli pour effectuer d'éventuelles corrections.

- nous n'avons envoyé aucun texte à nos adhérents depuis le 23 Mars. Nous avons envoyé une lettre aux membres du conseil d'administration le 6/4. Cette lettre ne contient aucun chiffre et j'y lis : "Aussitôt la réunion du 18 Avril nous vous ferons parvenir des explications précises concernant la solution proposée par Mr. Morosolli". Aucun chiffre n'a donc été diffusé depuis le 23.

- faut-il préciser que nous n'envoyons pas des circulaires tous les 15 jours
- Ne connaissant pas les chiffres publiés par Annecy, je ne puis en parler mais vous savez sans doute que la dernière proposition de Mr. Morosolli ne paraît pas très différente de la garantie de ressources. On aboutit presque au même chiffres... en moins élevé.
- Vous savez combien cette affaire de S.S. est techniquement difficile. Combien de prêtres, de religieux et de religieuses pourraient en parler convenablement ? Il y a peu, nous avons reçu deux prêtres et une religieuse, représentants patentés de l'Eglise en monde ouvrier. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'ont pas brillé. Et pourtant, ils parlent !

Je constate donc qu'on est très sensible aux "erreurs" commises par l'APRC alors qu'on l'a été beaucoup moins à celles de l'abbé David dans le Monde ou à celles de Mgr Badré sur A.A ma connaissance aucun évêque n'a demandé une mise au point...

Il y a quelque différence entre une lettre du Sécrétariat de l'épiscopat publiée dans le Monde - ou les déclarations de Mgr Badré sur A² et un papier à diffusion régionale publiée par quelques personnes qui n'ont ni la même autorité ni les mêmes moyens. On ne semble pas s'en être aperçu...

- Faut-il rappeler qu'à la suite de notre rencontre de Septembre nous n'avons jamais reçu le document promis malgré les rappels.

qu'il a fallu renouveler notre demande de rencontre

que nous avons transmis notre C.R. mais qu'en retour nous n'avons reçu aucun renseignement

que la proposition de sécrétariat a été faite par nous alors que le P. Brohan avait déclaré en Septembre : "Surtout pas d'écrit !" C'est tout un programme...

que l'argument utilisé par le P. Brohan pour tenter de faire repousser la rencontre du 23 était, comme vous le savez, plus qu'une erreur... (faut-il précisé que j'avais téléphoné au ministère) Or, le 23, nous avons été assez courtois pour ne pas insister. Il faudrait peut-être que vos collègues sachent aussi cela ?

que les documents promis le 23 ne nous sont toujours pas parvenus - ni celui du P. Bonfils ni celui de Mr. Morosolli à qui j'ai essayé de téléphoner vendredi. Quand les recevrons nous ? et comment pourrons nous consulter ceux et celles qui doivent l'être afin d'être prêts pour le 18 ?

Vous savez aussi combien la présentation faite par le P. Bonfils était unilatérale, y compris au plan financier. Elle cache, involontairement je suppose mais c'est plus grave, la moitié de la réalité. Je n'ai pas entendu que les "partis" coûtent finalement moins cher à la communauté chrétienne que les "restés" - que les "partis" participeront, par la compensation démographique, à la retraite des "restés" - que les religieux et religieuses parvenus à la retraite ne perçoivent rien de l'EMI. Qui le dit ? Qui se préoccupe de leurs moyens de subsistance ?

On nous parle de ceux qui ont de bonnes places mais on ne dit pas un mot des manœuvres, de femmes de ménage, des chômeurs... On nous parle des facilités pour trouver du travail ; elles existent pour les enseignants(es) les infirmiers (ères) Il y a aussi les autres. Que peut faire un prêtre de plus de 40 ans ? que vaut un bac aujourd'hui ? Que vaut une formation théologique ou catéchétique sur le marché du travail ? La réalité c'est peut-être aussi ce prêtre de 45 ans qui était hier à la maison pour demander si nous ne connaissions pas emploi pour pouvoir "partir". Il cherche depuis des mois... C'est à plus de 50 ans qui nous disait "A leur âge on ne peut

plus partir car il n'y a plus de casse-croûte ailleurs". Ne nous par que des "facilités" c'est ignorer ou cacher au moins la moitié du réel

- Je pense que vous conviendrez qu'une solution qui éliminerait 60 à 80% d'entre nous du bénéfice de la retraite complémentaire est indéfendable par qui que ce soit. Si une proposition semblable doit nous être faite c'est tenter de profiter de nos lacunes pour nous faire conclure un marché de dupes. Je reviendrai sur ce point par la suite.

- Je vous joins un texte que vous connaissez sûrement.

Mgr Marty et d'autres parlent assez souvent du besoin qu'ils éprouvent de retrouver leurs racines - du besoin qu'a chaque homme de conserver ses racines. On s'est peu inquiété de couper les nôtres... mais je ne veux pas m'éloigner du terrain de la retraite. Comment voulez-vous que nous disions à des gens qui ont été traités de cette façon-là : L'Eglise va vous donner une retraite mais en tenant compte de ce que vous avez gagné après votre départ." Il ne faudrait pas oublier trop vite certaines conduites - les souffrances multiples qu'elles ont causé - ni s'étonner des réactions qu'elles suscitent

Des "ratés", des erreurs, il y en a et il y en aura. J'en connais comme mes amis mais ils ne sont pas seulement du côté de l'APRC.. peut-être même que l'Eglise n'est pas très bien placée

S'arrêter à ces ratés c'est peut-être voir la paille.. c'est peut-être oublier ou ne pas voir ce qui est important. Personnellement je retiens ceci

- les réactions que vous signalez montrent la sensibilité très sélective de vos collègues..
- les anciens prêtres religieux et religieuses continuent à s'organiser et à agir. Or, cette organisation et cette action ne sont pas sans rapport avec l'attitude de l'Eglise. Faut-il rappeler que notre organisation le 7 mai 78, les contacts pris etc.. n'ont été qu'une réponse inévitable à une totale fermeture pendant 1 an... C'est ainsi qu'on blâme la violence des ouvriers quand ils cassent quelques vitrines en "cublant" de dire qui l'a provoquée

Si la lettre de Poyetton contient quelques affirmations regrettables elle énonce aussi quelques vérités qu'il serait peut-être bon d'entretenir. On ne semble pas avoir pensé que ces vérités compensaient les erreurs. C'est peut-être dommage.

- on en est toujours à 2 poids - 2 mesures. Au pot de terre que nous sommes, les devoirs.. C'était, hélas, accepté hier. Ce l'est moins aujourd'hui mais on ne semble pas s'en être aperçu. Il y a pourtant des signes qui montrent que le vent a commencé à tourner.
- qui se rend compte que, dans le groupe que vous présidez et que vous représentez, que les conditions de la discussion, sous des dehors courtois, sont objectivement moins favorables que celles que nous trouvons dans le civil ?
- dans l'affaire d'Annecy, l'important est-il dans les maladresses ou dans la naissance de ce nouveau groupe ? Ceux et celles qui ont bien voulu en prendre la responsabilité sont peut-être maladroits mais ils essaient et demain ils seront compétents. Ils essaient, peut-être d'abord pour les autres, en acceptant d'y consacrer du temps, et surtout en prenant le risque d'être désormais connu comme "ex" dans quartier ou au travail alors qu'ils avaient réussi à redémarrer

incognito. Pour l'avoir vécu, je puis vous dire que ce n'est pas rien mais cela non plus on ne l'a pas vu. Les ratés sont tellement plus importants !

- le texte de Poyetton - quelques autres aussi peut-être - vous auront fait sentir l'animosité des gens. Je vous l'aurais signalée, je vous aurais dit : " Dans les assemblées régionales ou à l'assemblée générale les gens ne se contenteront pas de bonnes paroles " vous auriez peut-être pensé que je faisais du chantage. Il faut savoir ce que les gens vivent, ce qu'ils ont sur le cœur; ce qu'ils ont souffert, et combien les plus âgés sont inquiets. La modération dont nous avons fait preuve et la courtoisie de nos débats ne doit pas faire illusion.

Je prends sur moi de vous dire que si des progrès réels ne sont pas faits le 18, nous avons prévus une conférence de presse à l'occasion de notre assemblée générale. Vous savez que la vérité suffira.. mais la polémique ne nous intéresse pas et nous sommes prêts à y renoncer.

Nous ne nous contentons pas de critiquer. Nous ne fermons pas la porte à une solution dégressive mais à condition que l'on tienne compte de ceci - la retraite dite "complémentaire" est, en fait, beaucoup plus élevée que la retraite de base

- il n'est pas possible de passer, en quelques milliers de francs de 100% à 0% de cette retraite complémentaire. Une solution acceptable suppose une modulation plus longue. J'ai préparé pour le 18 une proposition en ce sens mais, évidemment, il faudrait avoir le texte de Mr. Morosolli.

Si une solution acceptable peut être mise sur pied pour les prêtres diocésains, il est évident que nous la demanderons pour les religieux et religieuses. Or, je pense ne pas faire preuve d'un optimisme exagéré en pensant que certains supérieurs (es) préféreront adhérer à cette caisse nationale plutôt que de créer deux caisses particulières. Que ferons alors les autres ?

Les congrégations disparues ou en voie de disparition supposent une solution globale. Qui alors l'assurera ? Les congrégations qui n'auront pas accepté la solution nationale ?

Si des modalités d'adaptations doivent être vues (cf P. Bonfil) est-il souhaitable qu'elles se fassent pas rapport à nous plutôt que par rapport à la caisse nationale ? Cette dernière solution aurait l'avantage de laisser les tractations dans le domaine strictement interne à l'Eglise

Si un accord ne peut être acquis pour les religieux et religieuses, l'APRC continuera son action. Les supérieurs (es) sont-ils prêts à accepter certaines interventions ?

Faut-il dire que la solution doit être pensée aussi en pensant à ceux et celles qui partiront. On n'en parle jamais... Ne s'agit-il pas, en fait, pour la communauté chrétienne qui est en France d'assumer les charges sociales que comporte l'emploi de ses permanents ?

Je me suis permis de vous parler longuement et franchement d'une face de la réalité. Certains semblent encore penser qu'ils peuvent juger, parler, décider en l'ignorant. Cela me paraît totalement irréaliste

J'ai regretté plus d'une fois, et ce soir encore, que la distance ne nous permette pas de nous rencontrer et de régler directement certains problèmes qui ne peuvent être abordés dans nos rencontres officielles, et qui, pourtant les encombrent.

J'espère, Monseigneur, que vous voudrez bien voir dans la franchise de cette lettre, non quelque agression malveillante, mais le témoignage de ma confiance : celle que Mounier entendait témoigner à son père dans une lettre "difficile".

Croyez, Monseigneur, à mes respectueux sentiments et à l'estime dans laquelle je tiens votre action.

Puisse cette lettre servir, moy à bloquer la discussion mais à mieux faire prendre en compte la réalité du réel.